



Club Cyclo Sportif La Voulte



Compte rendu de l'assemblée général du Cyclo Sportif La Voulte à La Voulte-sur-Rhône le jeudi 06 novembre 2014 au CCAS à 20h30.

Présents (44 personnes): Richard Fuertes (**Président**), Christian Laffont (**Secrétaire**), Fred Lavis (**Trésorier**), Christian Marcoux (Vice-Président responsable section FFCT), Marc Gauthier (Vice-Président), Bernard Soulier, Brugiere Alain, Daniel Jarjat, Eric Vareille, Robert Champ, Sauret Jacky, Agnès et Roger Mazoyer, Jean Louis Dutrieux, Claude Berne, Hervé Petit, Roland Mounier, Nicole Fayard, Roland Brugière, Rolande et Jean-Pierre Rochas, Guy Chave, Bernard Serre, Chasson Yvon, Comberousse Jean Pierre, TERRON serge (nouveau ffc cruas), LAFFONT philippe, LUSSON jean paul, CHAMBONNET michel, PINATEL jean rené, GARRIDO tonio, MERLAN christophe, GAVIN gilbert, LIOZON michel, VERILHAC didier, VIALLE gilbert, MATRAT ANDRE, SUGNON thierry, LAFFONT jeremy, KNIDEL jean louis, LAFONT pierre, SEITIEE Pascal, AUTANT johnny, MALTAGLIATI Frederic

Excusés (6 personnes): Alain Ponton, Marie Rose Mounier, Christian Tourneux, Agnes Tourneux, Michel Fereyre, Marie Christine Baternel

Ordre du jour :

1. Présentation du bureau du club Cyclo Sportif La Voulte
2. Affiliation à la FFCT
3. Prix des licences FFC et FFCT
4. Proposition d'une charte de bonne conduite pour le club
5. Fusion des sites internet
6. Les projets du club

Début de l'AG:20h45

1. Présentation du bureau du club Cyclo Sportif La Voulte

L'AG du club « Cyclo Tourisme de La Voulte » et du club « Cyclo Sportif de La Voulte », ayant donné son accord pour la création d'une activité FFCT au sein du Club « Cyclo Sportif de La Voulte » il a été décidé de transformer le club « Cyclo Sportif de La Voulte » en club multisport, et après réunion des deux bureaux, il a été décidé :

1. une AG commune est organisée le jeudi 06 novembre 2014, afin d'évaluer la faisabilité d'une affiliation à la FFCT
2. dans la mesure où les conditions sont réunies pour faire une affiliation à la FFCT (6



Club Cyclo Sportif La Voulte



- licences minimum), le bureau est mandaté pour réaliser cette affiliation.
3. Une fois l'affiliation validée (numéro d'affiliation, et code d'accès pour les licences), les inscriptions des licences seront effectuées, dans l'attente la collecte des fonds est ouverte.
 4. Il n'y a donc plus qu'un seul club avec deux sections (FFC et FFCT), le club « Cyclo Tourisme de La Voulte » sera mis en sommeil (pas de bureau).

Les statuts seront adaptés à la nouvelle structure.

Le bureau du nouveau club « Cyclo Sportif de La Voulte » est constitué :

Richard Fuertes en tant que Président

Christian Laffont en tant que Secrétaire

Fred Lavis en tant que Trésorier

Christian Marcoux en tant que Vice-Président responsable section FFCT

Marc Gauthier en tant que Vice-Président

2. Affiliation à la FFCT

Vu le nombre de personnes motivées pour adhérer à la FFCT (20 personnes), l'affiliation à celle-ci est possible, l'AG mandate donc le bureau afin de réaliser cette affiliation dans les meilleurs délais. Afin de réaliser cette affiliation, le Président, le Secrétaire et le Trésorier doivent avoir la double affiliation FFC et FFCT, le club prend en charge le prix de la deuxième licence.

Les licences FFCT seront géré par Marc Gauthier (marc.gauthier07@orange.fr)

A ce jour : 20 personnes sont intéressées par une licence FFCT.

Agnès et Roger Mazoyer	
Marie-Rose et Roland Mounier	
Agnes et Christian Tourneux	
Rolande et Jean-Pierre Rochas	
Hervé Petit	
Guy Chave	
Alain Ponton	
Guy Chave	
Christian Marcoux	
Comberousse Jean Pierre	
Guy Gente	



Club Cyclo Sportif La Voulte



Jean Louis Dutrieux	licence payée : 32Euros
Claude Berne	licence payée : 32Euros
Nicole Fayard	licence payée : 32Euros
Roland Brugière	licence payée : 32Euros
Yvon Chasson	licence payée : 32Euros

3. Prix des licences FFC et FFCT 2015 et maillots Club Cyclo Sportif La Voulte

Le Trésorier précise que pour cette année, le club peut participer au prix de la licence à hauteur de **10 Euros**. Les prix sont donc fixés comme suit :

Pass'cyclisme open FFC Identique au Pass'cyclisme, permet en plus de participer aux épreuves de 3 ^e catégorie et juniors sur route	89 Euros
Pass'cyclisme FFC <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i> épreuve de masse VTT, BMX ainsi que le cyclo-cross, la piste et les championnats Masters	50 Euros
Pass'cycloportive FFC Club ou à titre individuel <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i> Orienter Route Cycloportives et épreuves de masse, Marathon VTT, épreuves et championnats vélos couchés	38 Euros
Pass'sport nature FFC <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme obligatoire</i>	38 Euros



Club Cyclo Sportif La Voulte



<p>Orienter VTT Cyclosporatives et épreuves de masse, Marathon VTT, épreuves et championnats vélos couchés</p>	
<p>Pass'loisir FFC Club ou à titre individuel <i>Certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme n'est pas obligatoire</i> Dédié exclusivement aux activités de pur loisir. Pratiques individuelles et familiales, randos VTT ou randosportive route</p>	29 Euros
<p>Licence FFCT « Petit Braquet » sans assurance supplémentaire et sans revus</p>	32 Euros
<p>Licence FFCT « Petit Braquet » famille sans assurance supplémentaire et sans revus</p>	1er Adulte : 32 Euros 2 nd Adulte : 17,20 Euros

Pour les autres type de licence FFCT, consulter le **tableau 1** ci-dessous et enlever 10 euros de participation club.

Les membres désirant une licence FFCT doivent se manifester auprès de Marc Gauthier avant le 10 décembre 2014 (marc.gauthier07@orange.fr).

Pour les non licenciés conformément aux règles fédérales un maximum de 3 sorties avec le club dans l'année sans licences, au delà la licence est obligatoire.



Club Cyclo Sportif La Voulte



TARIFS Clubs - Saison 2015

Réaffiliation club = 51,00 € (cotisation 28,00 € + revue 23 €) - Affiliation club = 23 € (revue) + cotisation gratuite

Catégorie	Cotisation FFCT	Formule "Mini-Braquet" (Responsabilité Civile + Défense-Recours)		Formule "Petit-Braquet" (Mini-Braquet + Accident Corporel et Rapatriement)		Formule "Grand-Braquet" (Petit-Braquet + Dommages à la bicyclette)		*Option Revue 11 numéros
		Assurance	Total	Assurance	Total	Assurance	Total	
Ecole Cyclo (- 18 ans) :	10,50 €			offerte	10,50 €	48,50 €	59,00 €	
Adultes :	26,00 €	15,00 €	41,00 €	16,50 €	42,50 €	65,00 €	91,00 €	
Jeunes - 25 ans :	10,50 €	15,00 €	25,50 €	16,50 €	27,00 €	65,00 €	75,50 €	
Familles :								+ 23,00 €
1er adulte	26,00 €	15,00 €	41,00 €	16,50 €	42,50 €	65,00 €	91,00 €	
2ème adulte	10,70 €	15,00 €	25,70 €	16,50 €	27,20 €	65,00 €	75,70 €	
Jeunes de 7 à 25 ans	5,50 €	15,00 €	20,50 €	16,50 €	22,00 €	65,00 €	70,50 €	
Enfants de 6 ans et moins		offerte		offerte		48,50 €	48,50 €	

* option Revue 1ère adhésion : Pour tout nouvel adhérent, tarif exceptionnel de 17 €/an au lieu de 23 €/an.

Formules proposées			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui
Dommages cardio-fréquence/mètre	non	oui	oui
Dommages au vélo	non	non	oui
Dommages au GPS	non	non	oui
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	oui

Une étude de maillot et tenue du club identique est à l'étude pour la section FFCT ces maillots seront sans pub, conformément au règlement, ils ne sont pas obligatoires.

Tableau 1 : tarif licence FFCT, enlever 10 euros de participation club

4. Proposition d'une charte de bonne conduite pour le club

Le Vice-Président responsable section FFCT, fait lecture d'une proposition de « charte de bonne conduite » à l'attention des cyclo-touriste, après discussions celle-ci est étendue à l'ensemble du club. L'AG ne s'oppose pas à cette charte de bonne conduite.

Charte de bonne conduite, club cyclo-sportif La Voulte

- Le présent règlement intérieur complète les statuts du club CYCLO-SPORTIF LA VOULTE.



Club Cyclo Sportif La Voulte



- Le CS-La Voulte est affilié à la FFC et à la FFCT Rhône Alpes, les sections respectent les règles de leur Fédération respective.
- Sont considérées comme membre du CS-La Voulte, les personnes qui ont acquitté la cotisation et pris une licence FFCT ou/et FFC.
- Une réunion mensuelle a lieu chaque mois dans la salle de réunion Lucie Aubrac pour chaque section (1er vendredi pour la section FFC et 2nd jeudi pour la section FFCT), une réunion commune est prévue en début de chaque trimestre, elle se substitue à la réunion mensuelle.
- Le cyclo est une activité sportive qui nécessite un bilan médicale régulier, les adhérents sont invités à présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du vélo à chaque renouvellement de licence (obligatoire pour la licence FFC et pour une première adhésion FFCT).
- Par mon adhésion au club CS-La Voulte, je m'engage à veiller à la sécurité de tous en adoptant une conduite responsable :
 1. J'entretiens et je vérifie l'état de mon vélo.
 2. Je porte un casque et des gants.
 3. Je respecte le code de la route.
 4. Si au cours d'une sortie collective, un cyclo est victime d'un incident mécanique, il sera attendu par au moins un cyclo du groupe.
 5. J'ai sur moi en numéro de téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence.
- Les sorties sont programmées le lundi, mercredi et samedi à 13h30 devant l'office du tourisme.
- Des sorties à la journée peuvent être programmées et proposées à tous.
- Le chef de groupe propose un parcours en fonction des conditions climatique, le chef de groupe change chaque semaine, il est désigné pour la semaine suivante.
- Les bénévoles sont indispensables pour le bon fonctionnement du club, en cas de désaccord avec l'organisation, les réunions mensuelles sont un moment réservés pour débattre des problèmes éventuels.

5. Fusion des sites internet

La fusion des deux structures entraîne une mise en commun des moyens de communication, l'équipe existante du CS-La Voulte sera complété afin de maintenir un site internet du club.



Club Cyclo Sportif La Voulte



6. Les projets du club

Après consultation de l'AG, nous constatons que les adhérents sont motivés (environ 25 personnes) pour réaliser des projets, et de participer activement à des manifestations organisées par le club. Après l'AG le bureau s'est réuni afin de proposer des manifestations et de caler des dates, des propositions seront faites lors des réunions mensuelles.

Christian Marcoux vice président cyclo-tourisme confirme les organisations de week-end, semaines et séjours "hors les murs" avec demande d'affiliation tourisme à la FFCT pour pouvoir accueillir d'autres licenciés sur ces voyages et séjours .pour 2015 :

week-end maurienne en mai

semaine grands cols Pyrénées du 27 juin au 4 juillet

pour 2016 :

la corse du nord au sud en MAI

Fin de l'AG : 22h15

Richard Fuertes (Président)

Christian Laffont (Secrétaire)

Fred Lavis (Trésorier)

Christian Marcoux (Vice-Président responsable section FFCT)

Marc Gauthier (Vice-Président)